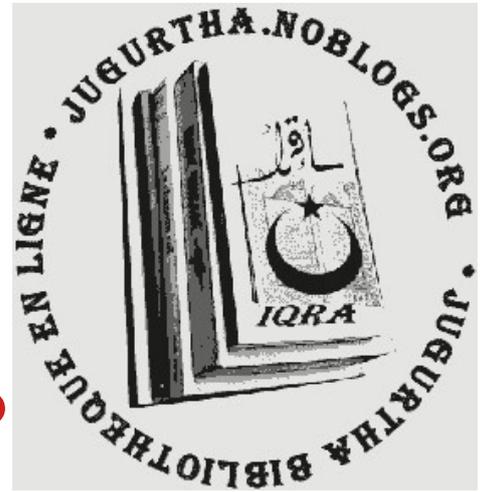


Face au virus, je prends soin de moi. Je prends soin des autres.



Comment je fais ?

1. J'aide mes voisin·es en gardant ma distance : je leur imprime leurs attestations, je fais leurs courses. Je discute avec mes voisin·es pour faire un groupe de solidarité.

2. J'arrête de travailler et je dis aux autres d'arrêter de travailler s'ils, elles ne travaillent pas dans un secteur vital : il suffit d'informer son employeur par mail ou SMS qu'on exerce notre droit de retrait.

3. Je me protège et j'aide les autres contre les violences machistes. Je ne fais pas semblant de ne rien entendre et vais proposer mon aide (en donnant le numéro 3919, etc), en évitant d'alerter le conjoint violent.

4. Je ne laisse pas la police brutaliser les gens ou faire du contrôle au faciès. Les habitent·es des quartiers populaires, cibles habituelles de la police, ne doivent pas être le bouc émissaire face au virus.



LES TRAVAILLEURS AU FRONT (toujours les mêmes en première ligne)

Le gouvernement "confine" la France, nous parle de "guerre" mais nous demande de continuer de travailler, au risque d'être contaminé et de contaminer nos proches! On nous demande de protéger les intérêts des plus riches, mais nous, qui nous protège?

Vous trouverez de l'information sur vos droits, sur le site:

Jugurtha.noblogs.org

- Un document sur les procédures que vous pouvez mettre en place pour "danger imminent"
- Droit de retrait en fonction de votre secteur
- Un document pour les intérimaires

Si pas d'équipement et de réelles mesures de protection, on se protégera nous même!

Plus d'infos sur : jugurtha.noblogs.org